



# **Le développement de la ressource éolienne**

**Les enjeux pour le milieu  
agricole et forestier**

**Par : Laurent Pellerin**

**8 décembre 2005**

# Plan de présentation



**Introduction**

**Constats**

**Cadre de référence**

**Redevances**

**Proposition de l'UPA**

**Conclusion**

# Introduction



**Le coût de l'énergie est un sujet d'actualité et une source de préoccupation :**

- affecte la rentabilité des entreprises agricoles (impact direct de 50 M\$ au Québec)**
- ne profite essentiellement qu'aux acteurs dans le domaine énergétique**

# Introduction



**Les projets desservent principalement le milieu urbain et sont plus concentrés en milieu rural :**

- Ligne de transport électrique (Hydro-Québec)
- Oléoduc « Pipeline du St-Laurent » (Ultramar)
- Gazoduc « Gros-Cacouna » (Transcanada et Pétro-Canada)
- Éoliennes



**D'où l'importance de définir un cadre qui baliserait les projets (pacte social)**

# Introduction



**L'UPA reconnaît l'importance de promouvoir la production d'énergie propre et renouvelable**



**Le gouvernement du Québec a amorcé un virage en ce sens**

- 1<sup>er</sup> appel d'offre de 1000 MW en énergie éolienne en 2003**
- 2<sup>e</sup> appel d'offre de 2000 MW le 31 octobre dernier**

# Constats



## 1<sup>er</sup> appel d'offre

- Développement en milieu agricole et forestier
- Des projets d'envergure ( $\pm 100$  MW)



## BAPE

- Développement précipité de la filière éolienne
- Importance de définir un cadre de négociation pour éviter toute apparence d'iniquité

# Constats



## Position de l'UPA

- Deux incontournables pour le développement de l'énergie éolienne :
  - Indemnisation des pertes et un partage équitable des retombées
  - Prise en charge du développement par des acteurs du milieu (tel que des coopératives)
- Un mémoire présenté au ministère des Ressources naturelles

# Cadre de référence



**Le 31 octobre dernier (2<sup>e</sup> appel d'offre), Hydro-Québec déposait un *Cadre de référence relatif à l'aménagement de parcs éoliens en milieu agricole et forestier***



**Lors des discussions avec Hydro-Québec, il n'y a pas eu d'entente sur la question des redevances (discutée ultérieurement)**



# Cadre de référence



## Contenu

- Mesures d'atténuation des impacts
- Contrat-type (octroi d'option, acte de droit superficiaire)
- Compensation (perte de récolte, autres dommages et inconvénients)
- Partage des retombées et cession du droit d'exploitation

# Redevances



## Position d'Hydro-Québec

- 1% des revenus bruts de vente d'électricité considéré comme des paiements additionnels (montant le plus bas offert sur le marché)
- Ne tient pas compte de la rentabilité propre à chaque site
- Privilégie une négociation privée entre producteurs et promoteurs
- Offre un pointage supplémentaire aux soumissionnaires offrant un montant supérieur à 1 %.

# Redevances



## Position de l'UPA

- un pourcentage qui varie en fonction de la qualité du vent
- la négociation collective pour assurer un taux de redevances uniforme et équitable

# Redevances



## Pourquoi un taux variable?

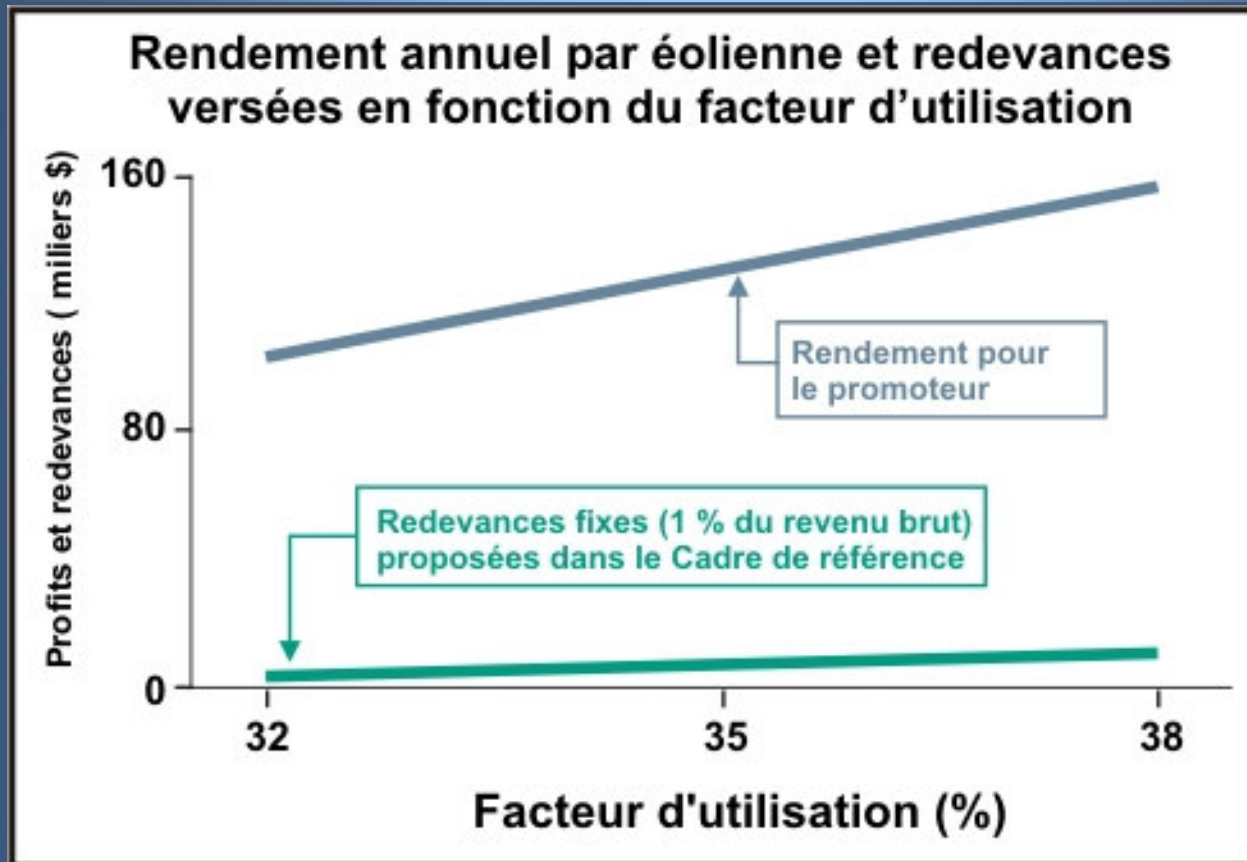
- La rentabilité d'un site est liée à la qualité du vent
  - Frais fixes élevés (1,5 M\$/MW installé)



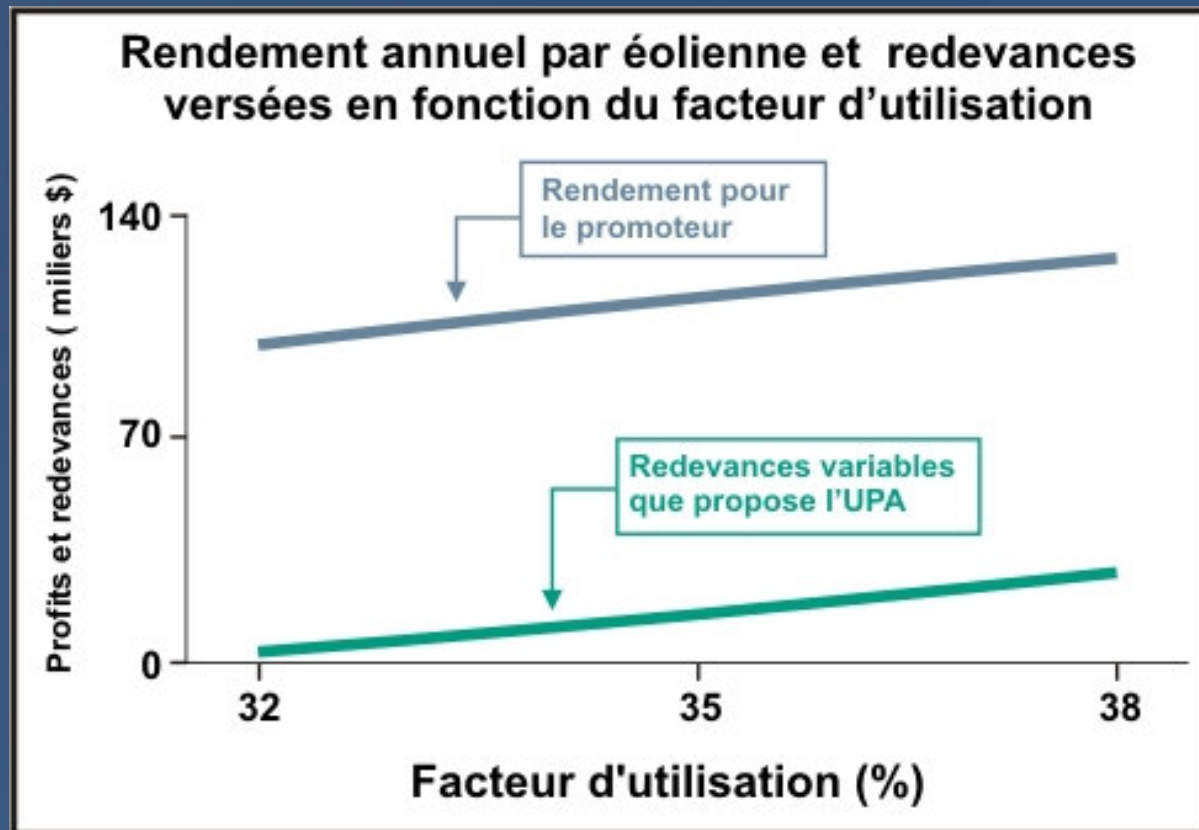
## On mesure la qualité du vent par le « Facteur d'utilisation » (F.U.)

- proportion d'énergie produite par une éolienne (ou un parc) par rapport à sa capacité maximale (100 %)
- au Québec, le F.U. varie entre 30 et 40%.

# Situation actuelle (redevances fixes)



# Proposition de l'UPA (redevances variables)



# Proposition de l'UPA



**Une solution gagnant-gagnant**



**Un partage équitable des retombées**



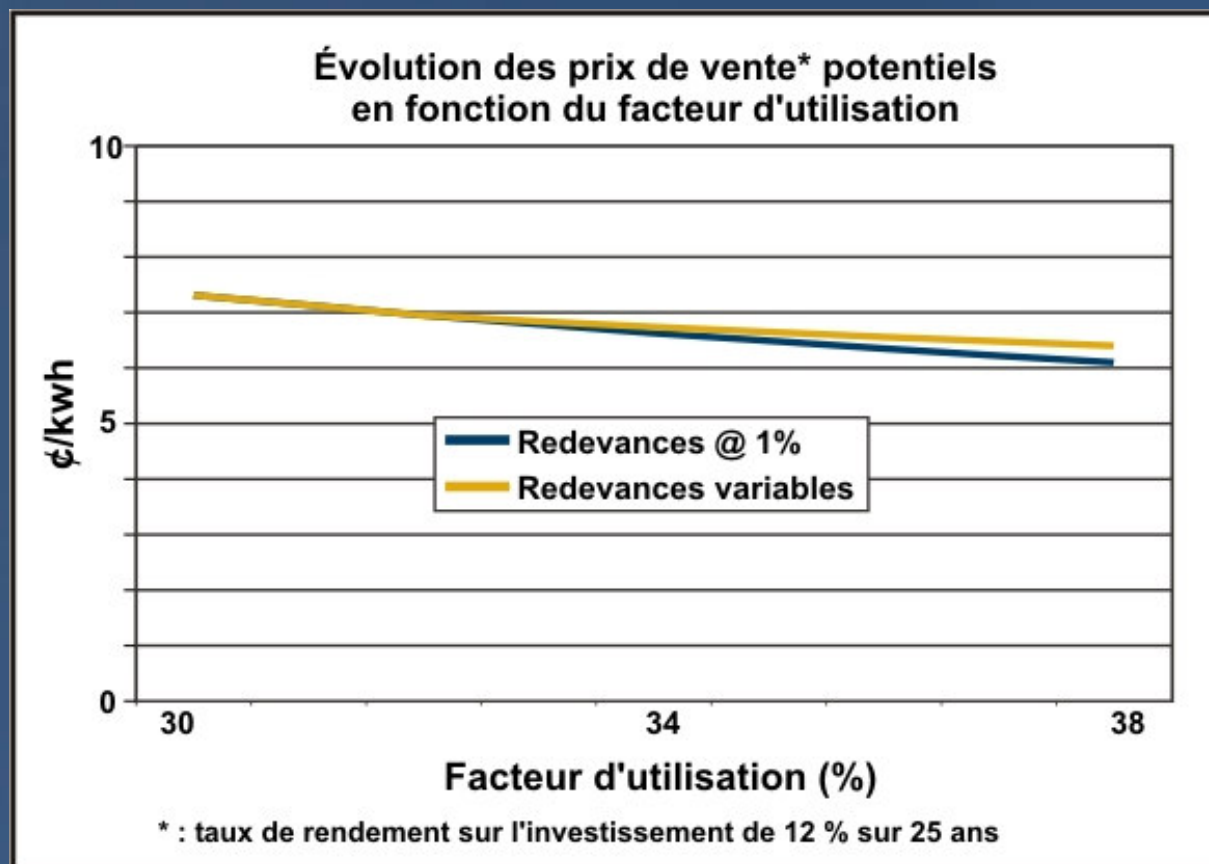
**Comparable à ce qui se fait ailleurs dans le monde  
(entre 2 % et 8 %)**



**Une approche simple et efficace**



# Proposition de l'UPA (faible impact sur les prix)





# Conclusion



**Le modèle de redevances proposé, couplé avec les autres aspects du Cadre de référence, peut assurer un sain développement éolien dans le milieu rural**



**Avant de signer un contrat, l'UPA recommande de consulter un conseiller juridique**



**Merci**